

Procès-verbal de la troisième assemblée du conseil de quartier de Maizerets tenue le lundi 6 mai 2024 à 19 h, au Centre Monseigneur-Marcoux, 2025, rue Adjutor-Rivard

PRÉSENCES

Membres avec droit de vote

Mme Marie-Hélène Deshaies	Présidente (2025)
M. Martial Van Neste	Vice-président (2025)
Mme Liane-Clarisse Mouchon	Secrétaire (2026)
Mme Joséphine Hénault	Trésorière (2025)
M. Sébastien Boisvert	Administrateur (2026)
Mme Claudia Larochelle	Administratrice (2026)

Membre sans droit de vote

M. Claude Villeneuve	Conseiller municipal du district de Maizerets –Lairet
----------------------	---

IL Y A QUORUM

AUTRES PRÉSENCES

M. Daniel Leclerc	Conseiller en consultations publiques à la Ville de Québec
-------------------	--

Outre les personnes mentionnées, 3 personnes assistent à la rencontre.

Ordre du jour

- 24.05.1 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 24.05.2 Adoption du procès-verbal de mars et d'avril
- 24.05.3 Points de suivi
- 24.05.4 Répartition des rôles au sein du conseil d'administration
- 24.05.5 Période de questions des citoyens et citoyennes
- 24.05.6 Période du conseiller municipal
- 24.05.7 Postes vacants au conseil d'administration
- 24.05.8 Plan d'action, budget d'initiative et Maizerêve les voisins !
- 24.05.9 Retour assemblée générale annuelle et rapport annuel
- 24.05.10 Vie communautaire
 - Retour marché printanier de la Caisse Desjardins
 - Retour carte graphique des commerces de proximité
 - Rendez-vous Limoilou
- 24.05.11 Communications (logo, outils visuels et papier)
- 24.05.12 Tour des comités
 - Table de concertation vélo
 - Comité de verdissement
 - Limoil'air
 - Comité vigilance GMR-Incinérateur (CVGMR)
 - Table citoyenne Littoral est
- 24.05.13 Du nouveau ? Frigo-partage ; enjeux de circulation et de sécurité routière dans le quartier ; terrain de l'ancien Centre communautaire Mgr Marcoux ; forêt urbaine Lairet-Maizerets ; dossier tramway ; terrains Hydro-Québec Henri-Bourassa
- 24.05.14 Trésorerie
 - Paiement secrétaire
 - Paiement Mon Limoilou
- 24.05.15 Varia
 - 15 mai : "Connecter le vivant" : atelier de maillage autour de la biodiversité (8h30 -17h30)
 - Prochaines assemblées
- 24.05.16 Levée de l'assemblée

Procès-verbal

24.05.1 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Mme Marie-Hélène Deshaies ouvre la séance à 19 h 03.

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour de la rencontre du 6 mai 2024.

24.05.2 ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DE MARS ET D'AVRIL

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter le procès-verbal de l'assemblée du 4 mars 2024.

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter le procès-verbal de l'assemblée du 8 avril 2024.

24.05.3 POINTS DE SUIVI

La Fabrique

M. Martial Van Neste rapporte qu'il a été accepté par la Fabrique d'organiser une rencontre avec des représentants du conseil de quartier. Un suivi sera fait au prochain conseil d'administration.

Suivi sur la diapositive des contaminants des terrains de la Ville

Mme Marie-Hélène Deshaies mentionne l'avoir retrouvée, mais qu'à son souvenir il y avait plus d'informations sur cette diapositive que celle qu'elle a retrouvée.

24.05.4 RÉPARTITION DES RÔLES AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 24-05-17

CONSIDÉRANT QUE Mme Marie-Hélène Deshaies, M. Martial Van Neste, Mme Liane-Clarisse Mouchon et Mme Joséphine Hénault souhaitent poursuivre leurs fonctions à la présidence, la vice-présidence, au secrétariat et à la trésorerie et qu'aucun autre membre du conseil d'administration ne se dit intéressé par ces fonctions ;

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU de nommer Mme Marie-Hélène Deshaies, présidente, M. Martial Van Neste, vice-président, Mme Liane-Clarisse Mouchon, secrétaire et Mme Joséphine Hénault, trésorière du conseil de quartier.

Mme Claudia Larochelle se propose comme responsable des communications pour la page Facebook du conseil de quartier et pour l'infolettre de Rendez-Vous Limoilou. Elle écrira un courriel à M. Martial Van Neste pour devenir administratrice de la page Facebook du conseil de quartier. Mme Liane-Clarisse Mouchon fera le lien avec Rendez-Vous Limoilou pour mettre en contact Claudia Larochelle avec Rendez-vous Limoilou pour l'infolettre mensuelle.

Concernant le comité de gestion de Rendez-Vous Limoilou, Mme Marie-Hélène Deshaies se propose. Un suivi du niveau d'implication sera fait pour voir si Mme Marie-Hélène Deshaies est capable de conjuguer cet engagement dans son horaire.

Concernant le suivi des murales et la carte des commerces de proximité, Mme Ève Duhaime a pris l'engagement d'envoyer l'information sur ces dossiers à M. Martial Van Neste qui en assurera le suivi.

24.03.5 PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS ET CITOYENNES

Aucune question n'est posée.

24.03.6 PÉRIODE DU CONSEILLER MUNICIPAL

M. Claude Villeneuve mentionne que :

- La collecte de résidus verts se poursuit jusqu'au 10 mai. Il faut mettre les feuilles en bordure de terrain dans les sacs prévus à cet effet.
- Le nettoyage des rues est en cours, le quartier de Maizerets sera fait dans la semaine du 27 mai.
- Il y avait un appel de propositions sur le site d'Hydro-Québec pour le terrain au coin de la 41^e rue et du boulevard Henri-Bourassa ouvert jusqu'au 8 mai, mais il est présentement suspendu. M. Claude Villeneuve n'a pas plus d'informations, mais il a l'impression que le dossier avance.
- Un administrateur, M. Sébastien Boisvert, lui a rapporté une préoccupation concernant l'intersection de la 26^e rue et du boulevard Henri-Bourassa. M. Claude Villeneuve a fait une requête à la Ville pour l'installation d'un panneau d'arrêt, mais il semble que selon les normes du ministère, ils ne servent pas à limiter la vitesse et qu'il ne peut y en avoir deux de trop rapprochés.

M. Martial Van Neste ajoute que le moyen le plus efficace de limiter la vitesse c'est la création d'étranglements, car les renflements sont plus dissuasifs, mais les coûts sont plus élevés. Il ajoute qu'avec les chantiers et les réaménagements à venir, il peut être possible de repenser ce secteur. Il propose aussi à l'administrateur de faire la demande pour avoir le radar mobile à cet endroit. Il rappelle qu'il est important de rapporter la situation en contactant le 311. M. Sébastien Boisvert continuera de documenter la situation.

- Qu'il a reçu des plaintes concernant le pavage sur la rue de Vitré. Il croit que c'est à cause des nombreux travaux dans le secteur, du gel et du dégel de la chaussée. Il a demandé une opération de colmatage.

24.03.7 POSTES VACANTS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Il y a actuellement deux postes hommes vacants et trois postes pouvant être cooptés.

Mme Marie-Hélène Deshaies mentionne l'importance de coopter ces postes, car actuellement, s'il y a deux absences, il n'y a pas quorum. Mme Liane-Clarisse Mouchon mentionne qu'une personne a démontré un intérêt, mais ne pourrait rejoindre le conseil d'administration qu'à l'automne. M. Martial Van Neste annonce qu'une personne travaillant au Centre Mgr Marcoux a signifié son intérêt. Il va la relancer par courriel.

Concernant les postes hommes, M. Sébastien Boisvert a des idées de jeunes hommes qui ont des compétences de mobilisation. Il va les approcher. Pour les postes réservés pour les hommes, une assemblée d'élection doit être annoncée deux semaines à l'avance.

Mme Liane-Clarisse Mouchon ajoute qu'il faut réfléchir aux stratégies de communication. Elle souligne que les résidents ne connaissent pas le conseil de quartier. M. Sébastien Boisvert propose de trouver des personnes influentes du quartier sur les réseaux sociaux afin de couvrir le conseil de quartier.

Mme Joséphine Hénault mentionne qu'il est possible de refaire un message sur la page Facebook du conseil de quartier et de le repartager sur le groupe Les voisins de Maizerets. Elle propose d'y faire une publication plus accrocheuse et moins formelle.

Mme Claudia Larochelle suggère d'utiliser les événements du quartier pour y faire du recrutement comme le projet de rue-école ou le lancement de la carte graphique.

M. Martial Van Neste mentionne d'ailleurs avoir remis de l'information concernant le fonctionnement du conseil de quartier à un couple de personnes nouvellement arrivées.

24.03.8 PLAN D'ACTION, BUDGET D'INITIATIVES ET MAIZRÈVE LES VOISINS !

Les activités prévues pour Maizrève les voisins sont revues par le conseil de quartier. M. Sébastien Boisvert propose que les administratrices et administrateurs disponibles fassent le tour des fêtes de quartier à vélo avec le chandail « Je suis de Maizerets ». Ainsi, les membres du conseil d'administration pourront se présenter aux participants et participantes des fêtes de quartier, possiblement recruter pour les postes vacants, discuter des enjeux du quartier et les inviter à se présenter à la période de questions citoyennes. En partageant l'événement sur les réseaux sociaux, cela fera une belle visibilité pour le conseil de quartier.

M. Daniel Leclerc fera parvenir la liste des fêtes de voisins qui ont demandé une autorisation à la Ville de Québec pour fermer une rue. Dans les deux dernières années, des fêtes de voisins se sont tenues sur les rues : de Vitré, Mont-Thabor, de Nicolet et de la Capricieuse.

Trois administrateurs et administratrices se portent volontaires. Un point de rencontre sera communiqué par courriel ultérieurement, en tenant compte de la météo prévue.

Concernant le plan d'action du conseil de quartier, le tableau suggéré par Mme Joséphine Hénault sert de document de travail pour discuter des axes, des orientations et des actions. Mme Liane-Clarisse Mouchon rappelle que ce document présente les orientations générales et que le conseil de quartier pourra y faire l'ajout des projets rattachés à leur atteinte en cours d'année. M. Daniel Leclerc confirme qu'il est préférable de garder les objectifs larges et de donner des exemples d'actions à réaliser pour éviter de se limiter.

M. Sébastien Boisvert profite de la présentation du document pour mentionner qu'il n'a pas eu de suivi du Festival brasseurs et artisans de Québec. Il va relancer la personne responsable.

Mme Joséphine Hénault se propose pour prendre note des modifications à apporter sur le plan d'action et à ajuster le document. Une version finale sera proposée lors du prochain conseil de quartier.

M. Martial Van Neste rappelle que l'objectif de la production d'un plan d'action pour le conseil de quartier est de rattacher les demandes de subvention à des orientations données. Cet outil facilitera la production du prochain rapport annuel. Les administrateurs et administratrices ajoutent que cet outil permettra de baliser et de formaliser les dossiers en plus d'être pertinent pour le recrutement de nouveaux administrateurs.

M. Daniel Leclerc précise que le plan d'action ne vient pas avec une reddition de compte à produire, mais qu'il permet d'encadrer la gestion des subventions et que la Ville s'assure que cela cadre avec les engagements collectifs du conseil de quartier. Il ajoute que la Ville souhaite ainsi vérifier que les conseils de quartier ne sont ni des groupes de pression ni des services communautaires.

Le conseil d'administration révisera la version corrigée lors de la prochaine assemblée. Elle sera adoptée pour les trois prochaines années, soit 2024-2027.

Après l'adoption du plan d'action, il sera présenté aux citoyens et citoyennes par la page Facebook du conseil de quartier. Grâce à un formulaire, ils et elles pourront le consulter et le commenter avant son adoption finale.

24.02.9 RETOUR ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE ET RAPPORT ANNUEL

Les prestations artistiques ont été appréciées. La formule d'une présentation en plus de l'assemblée générale annuelle (AGA) est à conserver en plus de l'offre de breuvages et de nourriture. Il est proposé de porter une attention particulière à avoir une animation qui cible mieux le quartier Maizerets, cela peut avoir un impact sur la participation. Mme Marie-Hélène Deshaies propose de conserver la partie d'informations sur les enjeux importants du quartier lors des AGA.

La participation citoyenne était peu élevée. Les répercussions de l'éclipse solaire ont mal été évaluées. Des représentants du Centre Mgr Marcoux et du Oui oui café étaient présents. Mme Joséphine Hénault rappelle que l'an passé Rendez-Vous Limoilou avait fait une présentation sur le portrait du quartier et que la participation était plus grande.

M. Sébastien Boisvert propose de créer un carnet d'artistes du quartier pour les années à venir. Mme Liane-Clarisse Mouchon mentionne qu'elle et Mme Camille Lambert-Deubelbeiss ont créé un fichier Excel avec l'ensemble des organismes du quartier afin de les inviter à l'assemblée générale annuelle. Ce fichier pourrait être bonifié. Elle se questionne sur l'impact de la fermeture du Carrefour Saint-Pascal sur le nombre d'organismes ancrés dans le quartier.

M. Martial Van Neste suggère que le conseil de quartier s'investisse davantage dans la publicité l'année prochaine. Mme Joséphine confirme que c'est toujours la clé, mais que par manque de ressources et de temps, la publicité est limitée. Mme Marie-Hélène Deshaies complète en ajoutant que la participation à l'AGA est aussi influencée par la visibilité du quartier et des enjeux dans les semaines auparavant.

Mme Liane-Clarisse Mouchon propose que le rapport annuel soit commencé en novembre afin d'éviter de le rédiger à la hâte et de pouvoir se concentrer sur l'organisation de l'AGA.

24.02.10 VIE COMMUNAUTAIRE

- **Retour marché printanier de la Caisse Desjardins**

Mme Liane-Clarisse Mouchon mentionne qu'il y avait environ 200 participants au Cégep de Limoilou, mais peu de personnes de Maizerets, ce qu'elle a trouvé dommage. Cependant, elle confirme qu'il est intéressant de participer à ce genre d'événement pour se faire connaître.

- **Retour carte graphique des commerces de proximité**

M. Martial Van Neste assurera le suivi de ce dossier. Mme Ève Duhaime devrait le mettre en contact avec les autres partenaires du projet. Lors du lancement, des discussions sur la mise sur pied d'une Société de développement commerciale (SDC) ont eu lieu. M. Martial Van Neste mentionne qu'une initiative du genre a été tentée en 2015, mais que la demande de subvention a été rejetée.

M. Claude Villeneuve explique que ce qui est intéressant avec une SDC, c'est la cotisation obligatoire des commerçants. Cependant, l'administration municipale actuelle mise davantage sur les regroupements des gens d'affaires. Il propose de demander au Service du développement économique de la Ville le soutien offert dans ce genre de démarches.

Mme Liane-Clarisse Mouchon propose d'ajouter une orientation au sujet de l'implantation d'une SDC dans le plan d'action. M. Daniel Leclerc abonde dans son sens en mentionnant que s'il n'existe pas de programmes, le conseil de quartier peut devenir un agent mobilisateur de dynamisme commercial du quartier.

M. Martial Van Neste souhaite connaître qui s'occupe des regroupements des gens d'affaires à la Ville et quels sont l'aide et le soutien offerts pour pouvoir diffuser l'information auprès des commerçants. M. Daniel Leclerc lui fournira la personne-contact à la Ville à ce sujet.

Mme Marie-Hélène Deshaies s'interroge sur l'absence du logo du conseil de quartier sur la carte graphique des commerces de proximité, puisque des fonds y ont été octroyés. Des questionnements sur la distribution de cet outil sont aussi soulevés. M. Martial Van Neste effectuera un suivi à ce propos.

- **Rendez-vous Limoilou**

Une nouvelle coordonnatrice a été embauchée. Elle aurait beaucoup d'expérience en mobilisation.

24.02.11 COMMUNICATIONS (LOGO, OUTILS VISUELS ET PAPIER)

Logo

À l'automne, l'appel à proposition de logo du conseil de quartier sera effectué sur la page Facebook. Un prix de 250 \$ sera remis à la personne ayant dessiné le logo retenu. Les administrateurs et administratrices participant à la fête de quartier du 1^{er} juin en parleront en primeur aux citoyens. Le conseil de quartier en parlera également à la Fête des moissons.

Mme Claudia Larochelle rédigera l'appel à proposition et les critères d'évaluation. La proposition sera présentée au prochain conseil de quartier.

Outils visuels et papier

M. Daniel Leclerc confirme que la Ville peut procéder à l'impression papier du modèle conçu par le conseil de quartier. Mme Joséphine Hénault rapporte avoir lu que la Ville de Québec souhaite moderniser les logos généraux des conseils de quartier. M. Daniel Leclerc confirme ses dires, mais précise que l'énergie a plutôt été mise sur la mise à jour des règles de fonctionnement des conseils de quartier et encourage le conseil d'administration à produire leur propre logo. Cependant, dans les communications de la Ville, ce sera toujours le logo général qui sera utilisé.

M. Sébastien Boisvert propose de faire une plaque en bois brûlé avec un code QR pour obtenir les informations sur le conseil de quartier. Mme Marie-Hélène Deshaies affirme que c'est une belle idée, mais qu'il faut s'assurer de toujours garder un outil papier, car un certain nombre de personnes ne peut l'utiliser.

Ainsi, après l'adoption du plan d'action du conseil de quartier, la mise en page du pamphlet sera réalisée en y intégrant les axes. Puis, des soumissions pour le matériel promotionnel seront effectuées.

Mon Limoilou

Mme Marie-Hélène Deshaies se demande comment mieux utiliser cet outil que le conseil de quartier paie.

M. Martial Van Neste rappelle que le conseil de quartier a pris ce service lorsqu'il a décidé de ne plus avoir de site internet. Mon Limoilou permet d'avoir une page web avec l'information du conseil de quartier. Il est possible d'envoyer des communiqués et des informations pertinentes à communiquer. Mme Joséphine Hénault ajoute qu'il faut développer l'habitude d'envoyer l'information dans les différents canaux de communication du conseil de quartier, soit : l'infolettre mensuelle de Rendez-Vous Limoilou, le média Monlimoilou et la page Facebook du conseil de quartier.

M. Sébastien Boisvert demande à voir l'offre de service pour laquelle nous payons un abonnement annuel. Il propose à Mme Claudia Larochelle de l'aider dans cette recherche d'information.

24.02.12 TOUR DES COMITÉS

Table de concertation vélo

M. Martial Van Neste explique qu'une rencontre a eu lieu et a permis de faire le tour des différents dossiers et du développement des corridors Vélo Cité. À la suite de l'interpellation d'une citoyenne lors de l'AGA et après vérifications, il propose une résolution au conseil de quartier pour la problématique du chantier affectant le corridor du Littoral à la hauteur du boulevard d'Estimauville et de l'autoroute Dufferin-Montmorency.

M. Claude Villeneuve mentionne qu'il a envoyé une requête à l'administration de la Ville sur ce dossier, mais que ce chantier relève du ministère des Transports (MTQ). Le MTQ s'est engagé à assigner un signaleur à cette intersection lors des activités prévues à la baie de Beauport. Il reste deux semaines au chantier, puis un autre deux semaines à l'automne.

Mme Marie-Hélène Deshaies souligne que si la situation ne se règle pas, une sortie publique doit être envisagée. M. Martial Van Neste va faire le suivi rapidement, une journaliste s'est déjà montrée intéressée à couvrir ce sujet. Il propose aussi d'en proposer un article pour Mon Limoilou.

RÉSOLUTION 24-05-18

Attendu que les travaux actuels majeurs près de l'intersection du boulevard d'Estimauville et de l'autoroute Dufferin entravent et détournent le "Corridor du Littoral et parcours des anses" et l'accès vélo à la baie de Beauport ;

Attendu que le Corridor du Littoral est une partie de la section 5 de la Route Verte provinciale, que cette piste familiale est très utilisée durant la période estivale, car elle est le seul lien sécuritaire pour les cyclistes des quartiers centraux et de l'est de la ville pour se rendre à la chute Montmorency et que cette piste est utilisée aussi par de nombreux touristes qui veulent se rendre à cet attrait touristique majeur ;

Attendu que cette piste doit maintenant traverser le boulevard d'Estimauville à quatre voies et que le trafic venant du sud provient directement de l'autoroute sans aucun feu de signalisation et qu'aucune signalisation n'est en place ;

Attendu que pour rejoindre la piste cyclable qui se rend à la baie de Beauport, dans son aménagement actuel, cette piste mène les cyclistes à traverser une bretelle d'autoroute sans signalisation ou protection et en direction nord, les cyclistes se retrouvent à contre sens des quatre voies de l'avenue d'Estimauville ;

Attendu que la saison cyclable est maintenant commencée et que le nombre de cyclistes va augmenter significativement dans les prochaines semaines ;

En conséquence des paragraphes précédents, du devoir et des engagements que la Ville a pris concernant la sécurité routière et de la très grande dangerosité des aménagements actuels, le conseil de quartier Maizerets exige de la Ville de Québec et du ministère du Transport et de la Mobilité durable des mesures urgentes pour protéger la sécurité des citoyens cyclistes, notamment :

1. La mise en place d'un feu de circulation cycliste pour la traverse du boulevard d'Estimauville
2. L'aménagement immédiat avec des cônes orange, d'une piste bidirectionnelle entre le corridor du littoral et l'accès à la piste du littoral ainsi qu'une signalisation pour les cyclistes et aussi pour les automobilistes.

Photos

Traverse du boulevard d'Estimauville



Détour pour rejoindre la baie de Beauport

La première photo illustre que le cycliste se retrouve à contresens du boulevard



Comité de verdissement

M. Claude Villeneuve mentionne qu'une présentation du bilan du Programme de plantation d'arbres d'alignement a été faite aux élus municipaux pour le Jour de la Terre. En 2023, 407 arbres d'alignement ont été plantés dans le quartier. Il est prévu d'en planter 500 en 2024. 1200 frênes ont été coupés au domaine de Maizerets. Ainsi, la plantation d'arbres ne couvre pas la perte actuelle. L'objectif est de 130 000 nouveaux arbres pour 2029, dont la plus grande proportion viendra de ce programme.

Mme Joséphine Hénault rappelle qu'il manque les données sur les abattages d'arbres. Sans cette donnée, l'information est incomplète et il n'est pas possible d'avoir un vrai état de situation. Elle réitère la demande du Conseil de quartier d'avoir un état de situation complet sur la situation de plantation et d'abattage dans le quartier.

Concernant la résolution pour les abattages d'Hydro-Québec, M. Daniel Leclerc a eu une réponse de la Ville à l'effet qu'elle était en constante communication avec Hydro-Québec sur cet enjeu.

Mme Joséphine Hénault se questionne sur les conséquences lorsque des entrepreneurs endommagent ou coupent des arbres appartenant à la Ville lors de travaux sur un chantier. M. Daniel Leclerc lui propose de contacter le 311, mais qu'il serait bien difficile d'émettre une contravention étant donné l'absence de preuves pour désigner un responsable.

Mme Joséphine Hénault annonce que le 17 mai, il y aura le lancement, sur l'avenue Conway, de la saison de plantation d'arbres dans les espaces non urbains. La priorité des quartiers centraux sera nommée. L'information sera ensuite relayée sur la page Facebook du conseil de quartier. Ensuite, le 28 mai, une émission spéciale sur le verdissement dans Limoilou et dans la Basse-Ville sera enregistrée sur les ondes de CKRL. Elle sera présente pour parler de la réalité du verdissement dans les quartiers centraux au nom du conseil de quartier.

Aussi, Mme Joséphine Hénault fait part d'un nouveau projet de recherche de l'Université Laval sur le recensement des arbres sur les terrains privés. La Ville de Québec n'a aucune information sur ces arbres. Les citoyens pourront les autodéclarer. Il est proposé de diffuser l'information sur la page Facebook du conseil de quartier. Il est aussi suggéré que la Ville remercie ou récompense les citoyens et citoyennes qui prennent soin de leurs arbres.

Des questionnements sur le fonctionnement des demandes de permis pour l'abattage d'un arbre privé sont soulevés par plusieurs administrateurs et administratrices. Il serait pertinent d'avoir une présentation à ce sujet lors de celle sur les données sur l'état des arbres dans le quartier.

Des préoccupations sur le faible coût de l'amende pour un abattage illégal d'arbre sont adressées. M. Claude Villeneuve mentionne qu'une jurisprudence invalide les amendes trop élevées puisque juridiquement parlant, un arbre n'a pas de valeur économique et donc il y a une limite à l'amende qu'un citoyen peut payer pour un bien n'ayant pas de valeur juridique. M. Daniel Leclerc fait la lecture du règlement de la ville en matière de coupe d'arbre. Il faudrait vérifier que la gestion du territoire considère les arbres existants lors des attributions de permis. Il confirme cependant que le coût des amendes va augmenter et le processus sera simplifié lors de la prochaine modification réglementaire.

Limoil'air

Mme Liane-Clarisse Mouchon relancera M. Raymond Poirier pour avoir un suivi de la demande de financement pour une recherche sur l'analyse des données des capteurs.

Comité vigilance GMR-Incinérateur (CVGMR)

Mme Liane-Clarisse Mouchon rapporte avoir participé à l'inauguration du centre de biométhanisation le 28 mars dernier. Une présentation des données sur les déchets traités jusqu'ici et les avancées du centre a été réalisée. Depuis janvier, le centre est connecté au réseau d'Énergir pour son gaz naturel renouvelable. Elle soulève un questionnement quant à l'utilisation du terme « renouvelable » quand il est question de déchets. Le digestat est aussi envoyé aux agriculteurs via deux partenaires, Englobe et Viridis. Le centre a accueilli 16 000 tonnes de déchets, ce qui représente 26% des attentes de la Ville.

Deux rencontres du comité de vigilance ont eu lieu, soit le 11 et le 25 avril. L'ordre du jour de l'assemblée publique sur les matières résiduelles a été produit. Cette assemblée aura lieu le jeudi 9 mai à 19h au Centre communautaire Jean-Guy Drolet. Une présentation sur les travaux

d'amélioration et sur les émissions du complexe de valorisation énergétique sera faite. Il a aussi été question des nouveaux équipements pour l'analyse et l'échantillonnage en continu des émissions de l'incinérateur, comme stipulé dans le plan de la Ville présenté fin 2022. Les coûts élevés des échantillonneurs sont un enjeu important. Le comité de vigilance a aussi eu une présentation du Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles de la Communauté métropolitaine de Québec, révisé et approuvé par Recyc-Québec. Les orientations portent sur la stratégie métropolitaine en économie circulaire, la réduction à la source, le réemploi et la révision des incitatifs à la gestion des matières résiduelles.

M. Daniel Leclerc en profite pour faire le suivi d'une résolution concernant les communautés bleues. La Ville analyse présentement les engagements supplémentaires à prendre pour obtenir la certification. Si les engagements sont réalisables, elle pourrait se conformer.

Finalement, Mme Liane-Clarisse Mouchon souligne que selon elle, la gestion des eaux usées devrait faire partie du mandat du comité de vigilance. Elle se questionne s'il est possible de changer le mandat du comité pour y inclure la gestion des déchets liquides. M. Villeneuve ajoute que c'est pertinent puisque l'égout municipal passe par le centre de biométhanisation et qu'il est obligatoire d'avoir un comité de vigilance lorsqu'on a un incinérateur.

Table citoyenne du Littoral Est

Le 21 mars, Mme Marie-Hélène Deshaies a participé à la visite du garage municipal. Elle énumère les personnes présentes. Les participants ont été divisés en deux groupes. Elle souligne que le bâtiment est impressionnant et que son histoire est intéressante.

Ensuite, Mme Marie-Hélène Deshaies présente le forum populaire sur les enjeux des quartiers du Littoral est qui se tiendra le 27 et 28 septembre. Elle présente la programmation de l'événement. Une offre de partenariat et de visibilité a été acheminée au conseil de quartier pour la somme de 300\$. M. Sébastien Boisvert mentionne qu'il est pertinent pour le conseil de quartier de tenir un kiosque à cet événement pour s'y faire connaître. M. Martial Van Neste ajoute que ce forum attirera et mobilisera un nouveau bassin de citoyens à rejoindre.

Finalement, une rencontre est prévue entre des représentant.e.s de la Table citoyenne et Mme Maude Mercier-Larouche jeudi prochain concernant les prochaines étapes de la conversion du garage municipal. À noter également qu'un appel d'offres pour le garage municipal a été lancé par la Ville. Selon Mme Marie-Hélène Deshaies et M. Claude Villeneuve, il serait question de l'installation d'un parc résilient pour l'absorption des eaux, de la construction d'une rue sur le terrain et de la démolition d'une annexe au garage municipal.

RÉSOLUTION 24-05-19

CONSIDÉRANT le partenariat entre la Table citoyenne Littoral est et le conseil de quartier, la présence et l'opportunité de visibilité du conseil de quartier au forum citoyen au Centre Mgr Marcoux.

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'autoriser la contribution de 300 \$ à la Table citoyenne du littoral est pour l'organisation du forum citoyen du 27 et 28 septembre.

24.02.13 DU NOUVEAU ?

Rue-École

Mme Claudia Larochelle demande un suivi du projet-pilote. La Ville a fait un sondage l'an dernier et nous sommes toujours en attente du bilan. Elle a rencontré le comité d'établissement scolaire de

l'école il y a deux semaines. L'école souhaite participer au projet, mais ne peut être porteuse du projet pour plusieurs raisons. Il manque donc un porteur de projet.

À la question d'une administratrice, M. Claude Villeneuve répond que, selon lui, le service de transport et de mobilité intelligente ne reprendra pas le projet si les parents ne peuvent pas s'en occuper.

M. Martial Van Neste mentionne que les voies publiques sont une responsabilité de la ville. Mme Claudia Larochelle ajoute que le projet de rue-école est transversal entre la Ville, l'école et le citoyen et qu'il faut un porteur de projet pour coordonner les différents acteurs.

M. Martial Van Neste propose d'en parler avec Accès transports viables. Ils pourraient peut-être porter le projet s'ils peuvent avoir un soutien de la Ville.

Mme Claudia Larochelle mentionne qu'à court terme, 5 vendredis matins de rue-école seront organisés. Elle communiquera les dates au conseil de quartier. À long terme, la prise en charge soulève des interrogations.

L'ensemble des membres du conseil d'administration se questionne sur les intentions de la Ville de faire un projet-pilote sans bilan ni s'assurer des suites.

RÉSOLUTION 24-05-20

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU de demander à la Ville de Québec un retour officiel sur l'analyse du sondage du projet de rue-école et ses intentions pour assurer la pérennité du projet.

Projet sécurité routière

Mme Joséphine Hénault mentionne que le projet est en cours. Elle, Mme Claudia Larochelle et les deux citoyennes impliquées dans ce projet se sont rencontrées. Les prototypes des affiches seront envoyés au conseil de quartier pour validation. Elles devraient être prêtes pour la fin de juin.

24.02.14 TRÉSORERIE

Paiement secrétaire

RÉSOLUTION 24-05-21

CONSIDÉRANT la résolution du 5 février 2024 pour le tarif annuel ;

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'autoriser le paiement de 110 \$ à Mme Anne-Sophie Verreault pour la rédaction du procès-verbal du lundi 5 mai 2024.

Paiement Mon Limoilou

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'autoriser le paiement de 402,41 \$ à Mon Limoilou.

24.02.15 VARIA

15 mai : "Connecter le vivant" : atelier de maillage autour de la biodiversité (8h30 -17h30)

Mme Liane-Clarisse Mouchon s'est inscrite pour cette journée, elle espère pouvoir y aller. Elle décrit la programmation prévue. L'invitation est pour une personne par conseil de quartier. C'est, selon elle, une opportunité de pouvoir réseauter et de créer des liens avec des organismes autour de la biodiversité.

Prochaines assemblées

M. Daniel Leclerc confirme avec le conseil d'administration que l'assemblée de septembre sera bien le 9 puisque le premier lundi du mois est férié. Il mentionne aussi son absence à l'assemblée du 3 juin. Il sera remplacé par Mme Anne Pelletier.

24.02.16 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU de lever la séance à 21 h 40.

La prochaine assemblée ordinaire du conseil de quartier aura lieu le lundi 3 juin 2024.

Mme Marie-Hélène Deshaies
Présidente

Mme Liane-Clarisse Mouchon
Secrétaire

Annexe — Suivi des résolutions

Aide-mémoire — Suivi des résolutions courantes (en gris, suivi complété)			
No, sujet, procès-verbal	Destinataire	Demande ou recommandation	Suivi
24-05-20 – Suivi projet rue-école	Ville	Un retour officiel sur l'analyse du sondage du projet de rue-école et sur ses intentions pour assurer la pérennité du projet.	En attente
24-05-18 – Entraves et détournements du corridor du Littoral et parcours des anses	Ville et MTQ	1.La mise en place d'un feu de circulation cycliste pour la traverse du boulevard d'Estimauville. 2.L'aménagement immédiat avec des cônes orange, une piste bidirectionnelle entre le corridor du littoral et l'accès à la piste du littoral ainsi qu'une signalisation pour les cyclistes et aussi pour les automobilistes.	En attente
23-09-46 - reconduction programme de mobilisation à la sécurité routière - nov. 23	Ville	Que la Ville reconduise le programme, augmente le montant de la subvention et permette plus de latitude	En attente
23-08-37 - Plantation d'arbres, oct. 23	Ville	Que la Ville présente sa stratégie de replantation, compte tenu des nombreux abattages	En attente -
23-08-36 - Terrains HQ Henri Bourassa, oct. 23	Ville	Que la Ville se porte acquéreuse du lot 39-03929 (terrain HQ à l'angle de la 42e Rue)	La Ville ne sera pas acquéreuse ?
23-05-28 — Projet commun de sécurité routière, mai 23	Conseils de quartier	Désignation d'un représentant de Maizerets au comité de projet commun	Mme Hénault ou un autre membre du conseil y participera.
23-05-27 — Innovitam, débat public, mai 23	Ville	Suspendre les travaux et tenir un débat public sur le projet de déploiement d'une zone d'innovation dans le quartier.	En attente.
23-05-06 — Place Maizerets, mai 23	Ville	Tenir une rencontre d'échanges sur l'avenir de la place suite à son regrettable démantèlement.	À voir cet automne pour une rencontre avec Nature Québec. À suivre.
23-05-05 — Maizrêve, demande de subvention, mai 23	Ville	Analyser la demande de subvention de projet d'initiative dans le cadre de l'édition 2023 de Maizrêve.	Aucun projet d'initiative ne sera déposé.
23-05-24 — Ave de Villebon et projet de tramway, mai 23	BPT	Analyser l'argumentaire citoyen et les alternatives proposées et faire part des résultats au conseil de quartier	Rencontre avec le Bureau de projet le 21 juin.
23-05-23 — Lettre d'appui, mai 23	Nature Québec	Appuyer les projets de ruelles vertes aux fins de subvention de l'organisme	Aucune lettre n'est requise pour des soutiens de moins de 5 000 \$.
23-03-18 — École des Jeunes-du-Monde, rue école, mars 23	Ville	Demande pour fermer la rue Georgette-Lavallée au début juin 2023 pour la tenue d'un événement de type rue-école	L'événement rue-école a été tenu le 1 ^{er} juin 2023. Un succès.

23-02-13 — Convention d'aide financière de la zone d'innovation, fév. 23	Ville, MESI	Désigner un membre de la communauté et un membre expert en urbanisme sur le comité de mise en œuvre de la convention d'aide financière Ville-MESI	Demande transmise. En attente d'une réponse.
23-02-12 — Réflexion CVAP, fév. 23	Conseils de quartier	Rencontrer les conseils impliqués pour discuter du manque de transparence et élaborer une stratégie commune.	La rencontre a eu lieu. La mobilisation se fera autour des rapports produits par l'étude MEMS.
23-02-11 — Opinion, révision des pratiques, fév. 23	Ville	Appui et demande d'expérimenter les budgets participatifs tels que promus par le Centre d'écologie urbaine.	À suivre.
23-01-02 - Données sur la qualité de l'eau, janv. 23	Ville	Rendre disponible les données de qualité de l'eau sur le territoire de la Ville	La Ville et le Port vont publier les données pour le bassin Louise.
23-01-01— Bain portuaire, janv. 23	Ville	Contribuer aux coûts d'opération notamment des surveillants-sauveteurs	25 mai 23, la Ville a signé une entente de 115 000 \$ avec le Port de Québec (BE2023-034).
22-CA-37 — Domaine Beauséjour, enquête, déc. 22	OMHQ	Enquêter sur les pratiques d'entretien préventif (longues pannes d'ascenseur).	Accusé réception (janv. 23)
22-CA-30 — Projet de sécurité routière 21, nov. 22	CA	Engagement financier pour publier le questionnaire réalisé par ATV.	À suivre.
22-CA-28 — La Canardière , InnoVitam, nov. 22	Ville	Tenir un débat public sur les 15 terrains contaminés et suspendre les activités d'InnoVitam pendant la consultation.	En attente.
22-CA-24 — Ateliers sécurité écoles primaires, oct. 22	CA	Autoriser 1 000 \$ pour des ateliers sur les enjeux de sécurité autour des écoles Jeunes-du-Monde et Dominique-Savio	Peut-être transféré dans le projet de rue-école. À Suivre.
22-CA-14 — Promenade SDC Phase IV, mai 22	Ville, CCNQ	Mettre en œuvre la phase IV du parc linéaire avec des accès conviviaux.	En attente. L'annonce a été faite le XX et le Conseil de quartier était présent.
22-CA-07 — Zone innovation Littoral Est, contamination, fév. 22	Ville	Informé le conseil de l'état des travaux et de la contamination des 15 terrains	En avril, le conseil est convié à la Table d'acteurs clés (mai 22). À suivre.
22-CA-03 — Cible de canopée, janv. 22	Ville	Augmenter la cible de canopée à 40 % et ajuster la Vision de l'Arbre 2015-2025	Le SPAE estime que 40 % est hors critères. Pour la ville, la cible est de 35 % (mai 22). Relance à faire (sept. 22).

Légende : ATV Accès Transports viables ; BPT Bureau de projet du tramway ; CA Conseil d'administration du conseil de quartier de Maizerets ; CCBQ Commission de la Capitale nationale de Québec ; CVAP Comité de vigilance des activités portuaires ; MEMS étude « Mon environnement, ma santé », Direction de la santé publique de la Capitale Nationale ; MESI ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation (actuellement Ministère de l'Énergie et de l'Innovation, MEI) ; OMHQ Office municipal d'habitation de Québec ; Promenade SDC Promenade Samuel-De Champlain ; SPAE Service de la planification de l'aménagement et de l'environnement